

## PROJET DE MOTION

### Pour un plan d'entretien durable des rues et chemins communaux

Vu l'incombance aux communes de l'exécution des travaux des voies publiques communales (art. 22 et art. 25 de la Loi genevoise sur les routes du 28 avril 1967<sup>1</sup>),

vu le rapport du bureau d'ingénieur Ertec de 2017 pour l'entretien quinquennal du réseau routier communal (2018 à 2022),

vu l'échéance du plan quinquennal d'entretien du réseau routier en 2022,

vu le trafic de transit qui s'opère sur des chemins qui ne sont pas prévus à cet effet,

vu la pollution et le coût énergétique engendrés par la production de bitume et de ciment<sup>2</sup>,

vu les conséquences négatives de la production de béton sur la santé des ouvrier·e·x<sup>3</sup>,

vu la responsabilité du bitume dans les îlots de chaleur<sup>4</sup>,

vu l'augmentation de cet impact avec une hausse des températures<sup>5</sup>,

vu la nécessité de maintenir et augmenter des espaces perméables pour lutter contre le réchauffement climatique<sup>6</sup> et améliorer la gestion des eaux de ruissellement<sup>7</sup>,

vu les avancées technologiques dans les constitutions d'enrobés diminuant les effets de chaleur<sup>8</sup>,

vu les possibilités de recyclage de certains enrobés<sup>9</sup>,

vu l'exposé des motifs, associé à cette motion,

<sup>1</sup> RS/GE L 1 10.

<sup>2</sup> CRITIN Marie, *Holcim accusée d'émettre trop de CO<sub>2</sub>*, in Le Courrier, 11 mars 2020.

<sup>3</sup> International Agency for Research on Cancer (World Health Organization), *Occupational exposures to bitumens and their emissions*, 18 octobre 2011.

<sup>4</sup> MOHAJERANI, A., BAKARIC, J., & JEFFREY-BAILEY, T. (2017). *The urban heat island effect, its causes, and mitigation, with reference to the thermal properties of asphalt concrete*. Journal of Environmental Management, 197, 522–538. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2017.03.095>.

<sup>5</sup> KHARE, P., MACHESKY, J., SOTO, R., HE, M., PRESTO, A. A., & GENTNER, D. R. (2020). *Asphalt-related emissions are a major missing nontraditional source of secondary organic aerosol precursors*. Science Advances, 6(36). <https://doi.org/10.1126/sciadv.abb9785>.

<sup>6</sup> ASAEDA, T., VU, T. C. (2000). *Characteristics of permeable pavement during hot summer weather and impact on the thermal environment*, Building and Environment, 35(4), 363–375. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0360132399000207>.

<sup>7</sup> HAASE, D., NUISSL, H. (2007). *Does urban sprawl drive changes in the water balance and policy ? : The case of Leipzig (Germany) 1870–2003*, Landscape and Urban Planning, 80(1–2), 1–13. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204606001022>.

<sup>8</sup> CARRUPT Romain, *Contre la chaleur, un goudron blanc du futur en test à Sion*, in Le Nouvelliste, 3 juillet 2020. <https://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/valais-central/contre-la-chaleur-un-goudron-blanc-du-futur-en-test-a-sion-953233> ; AKBARI, H., POMERANTZ, M., & TAHA, H. (2001). *Cool surfaces and shade trees to reduce energy use and improve air quality in urban areas*. Solar Energy, 70(3), 295–310. [https://doi.org/10.1016/S0038-092X\(00\)00089-X](https://doi.org/10.1016/S0038-092X(00)00089-X).

<sup>9</sup> CSD INGENIEURS SA, *Gestion des déchets bitumineux en Suisse*, Rapport d'étude de février 2021, Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Sur proposition du Groupe Les Vert·e·s de Plan-les-Ouates,

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

### **DECIDE**

par x oui, x non, et x abstention

De demander au Conseil administratif :

1. D'analyser, lors de l'élaboration du prochain plan quinquennal du réseau routier, les rues et chemins communaux ne nécessitant pas de réfection.
2. D'identifier les chemins qui pourraient être dégoudronnés pour lesquels il n'est pas pertinent de les rendre carrossables.
3. De proposer, lors de chaque réfection, des matériaux qui soient respectueux de l'environnement.
4. De proposer autant que possible des matériaux recyclés pour la pose d'enrobés lorsque cela est possible.

*Les Vert·e·s* : François HAAS, Teo KUTNER, Marion LOGEAN, Marco SOLARI, Dominique TINGUELY, Pierre TORRI

*Les Socialistes* : Glenna BAILLON, Nathalie RUEGGER

***Exposé des motifs***

Tous les quatre ans, la Commune de Plan-les-Ouates réalise une étude pour planifier l'entretien du réseau routier. L'actuel plan arrive à échéance en 2022.

Comme toute commune, Plan-les-Ouates possède différentes catégories de routes sur son territoire : des routes cantonales ou communales, ainsi que des chemins de desserte et agricole.

Or, nous savons tou·te·x·s qu'en Suisse l'ensemble de ces voiries représente la part la plus importante des sols imperméables, bien plus que les surfaces dédiées au logement et activités. Ces surfaces relâchent de la chaleur qui pose des problèmes tant à l'environnement (plantes environnantes) qu'aux êtres humains. Au surplus, la production de ces surfaces cause de graves problèmes environnementaux dus aux émissions CO<sub>2</sub> qu'elle engendre, ainsi que de possibles troubles sur la santé des ouvriers et ouvrières, notamment de ceux qui posent le revêtement routier.

La Commune de Plan-les-Ouates est constituée de certains chemins qui ne nécessiteraient pas d'enrobé. Chemins de promenade sur lesquels les véhicules motorisés ne sont pas autorisés. D'autres chemins, dont la circulation est autorisée, pourraient être dégoudronnés pour éviter ainsi le trafic de transit en le déviant vers les axes structurants primaires et secondaires de la Commune. Il devient nécessaire et important d'envisager le dégoudronnage de certains de ces chemins pour changer de paradigme. Ceci permettrait d'avoir une meilleure empreinte sur l'environnement et des économies financières lors de leur réfection inutile.

Les fabricants d'enrobés commencent à prendre la question du réchauffement climatique au sérieux et tendent à développer de nouvelles solutions mais qui ne sont pas encore étendues sur le marché. La Commune de Plan-les-Ouates, toujours à la pointe des communes innovantes, se doit de multiplier la pose de ces enrobés lorsqu'une voirie carrossable doit être réhabilitée.

Les voiries ne sont pas toutes constituées d'enrobés goudronnés mais par des plaques de béton. Ceci est le cas de la ZIPLO. Il devient impératif lors de chaque réfection dans la zone industrielle de demander de recycler le béton pour le réutiliser *in situ*.

L'échéance prochaine du plan quinquennal pour l'entretien du réseau routier est en ce sens une opportunité pour améliorer les conditions environnementales, de trafic et de santé en général pour nos concitoyen·ne·x·s. Raison pour laquelle il nous paraît important de solliciter le Conseil administratif pour la mise en œuvre de ces différentes actions lors de l'élaboration du prochain plan quinquennal.

Nous prions les membres du Conseil municipal de bien vouloir faire bon accueil à cette motion en l'acceptant